

/ Rapport n° 3
Affectation des résultats 2016. Budgets principal et annexes

Mesdames, Messieurs,

Comme vous avez pu le constater par les rapports précédents, le compte de gestion et le compte administratif 2016, font apparaître les résultats de clôture de fonctionnement suivants :

- Budget principal	8 753 766.10 €
- Budget annexe de la Régie autonome de la restauration scolaire et sociale	199 898.26 €
- Budget annexe Chaufferie des Minguettes	51 544.88 €

Il convient d'affecter ces résultats sur les budgets 2017.

I. Budget principal

L'excédent de fonctionnement 2016 du budget principal de 8 753 766.10 € pourrait intégralement être affecté au besoin de financement de la section d'investissement (*compte de recette 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé*), afin de couvrir le résultat de clôture reporté d'investissement de -5 809 253.26 € (*compte de dépense 001 – résultat reporté d'investissement*).

II. Budget annexe de la Régie autonome de la restauration scolaire et sociale

Il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2016 du budget annexe de la régie autonome de la restauration scolaire, soit 199 898.26€, en recette de fonctionnement (*compte 002 – résultat reporté*).

III. Budget annexe Chaufferie des Minguettes

L'excédent de fonctionnement 2016 du budget annexe de la Chaufferie des Minguettes de 51 544.88€ a fait l'objet d'une reprise anticipée de résultat au budget primitif 2017 (*compte 002 – résultat reporté*).

Vu l'avis du Bureau municipal du 19 juin 2017 je vous demande donc de

-affecter les résultats de clôture de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes tels que décrits dans le présent rapport.

Le Maire,

Michèle PICARD